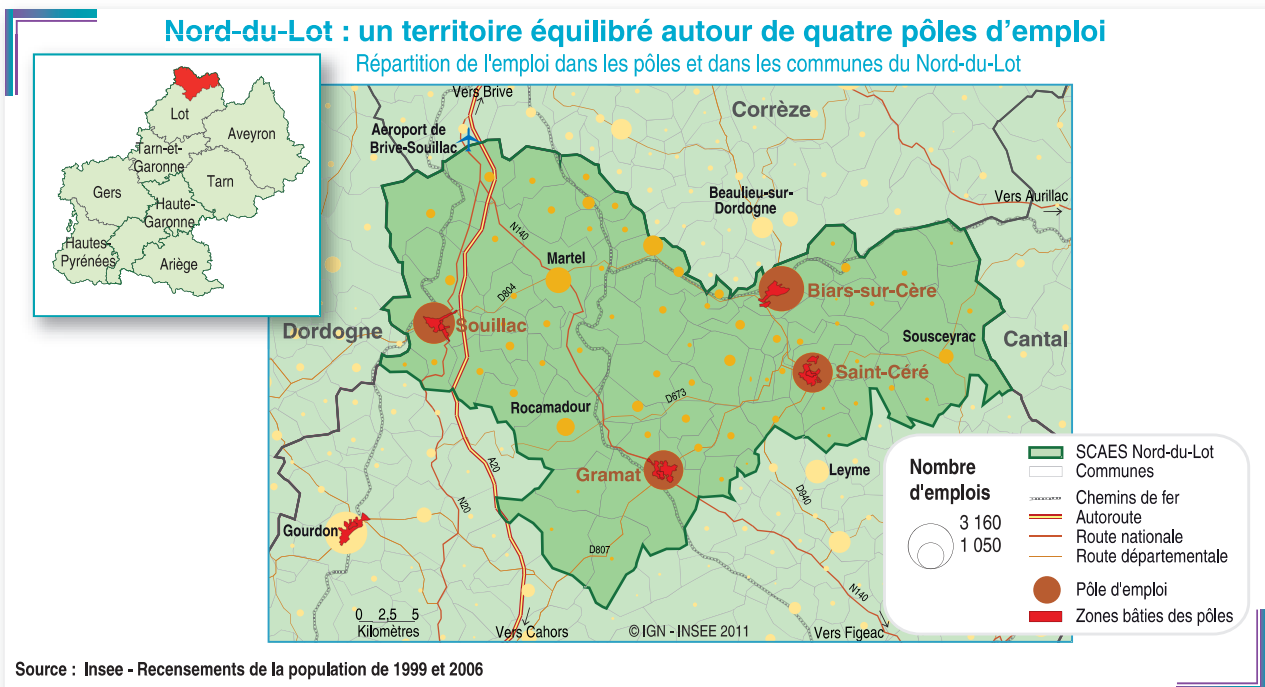




## SCAES Nord-du-Lot Aménager le territoire et accueillir de nouveaux actifs

Attirer des actifs et anticiper l'émergence de nouveaux espaces résidentiels constituent les deux principaux enjeux du territoire de projet du Nord-du-Lot. Équilibré autour de quatre pôles d'emploi, bien situé sur l'axe Paris-Toulouse, proche de Brive, le Nord-du-Lot possède sa propre dynamique portée par un certain nombre d'atouts : une solide tradition industrielle, un fort attrait touristique et une grande accessibilité aux principaux équipements et services pour la majeure partie de ses habitants. Reste à affirmer une plus grande solidarité territoriale et à développer des coopérations, notamment avec les territoires voisins.



Philippe Duprat,  
avec la collaboration de Géraldine Labarthe, Romuald Le Lan, Claire Poisson

Le territoire de projet Nord-du-Lot regroupe huit communautés de communes, avec lesquelles le Conseil général du Lot met en place un Schéma de Cohérence des Aménagements, Equipements et Services (SCAES). Cet ensemble de 75 communes, peuplé de 43 000 habitants, est limitrophe de trois départements appartenant à trois régions différentes : la Dordogne, la Corrèze et le Cantal. La variété des paysages de ce territoire constitue un atout pour son économie : vallée de la Dordogne, Causses de Martel et de Gramat, bande vallonnée et fertile de la Limargue et pentes abruptes du Ségala du Quercy qui adossent le territoire au Massif central. À cette variété s'ajoutent des sites touristiques remarquables (Rocamadour, gouffre de Padirac, Souillac, Saint-Céré), une qualité de vie appréciable et une gastronomie réputée, constituant un attrait touristique indéniable. Cette zone rurale est de plus remarquablement desservie en infrastructures de transport. L'autoroute A20 ainsi qu'une ligne ferroviaire la relie à Cahors et Brive et, au-delà, à Toulouse et Paris. L'aéroport de Brive-Souillac, ouvert en 2010, permet un accès direct à Paris et à Londres. S'y ajoutent deux liaisons ferroviaires d'intérêt local, vers Aurillac et Figeac.

### Des accès facilités par une solide armature territoriale

Ce territoire rural a la particularité d'être animé par quatre pôles d'emploi équilibrés, constitués autour des agglomérations de Saint-Céré, Biars-sur-Cère, Gramat et Souillac. Ces quatre pôles, bien répartis sur le territoire, sont de taille équivalente, en termes d'emplois comme de population : de 3 500 à 4 500 habitants, et de 2 500 à 3 200 emplois. Celui de Saint-Céré est le plus peuplé, celui de Biars-sur-Cère le plus gros pôle employeur. Abritant à eux quatre 38 % de la population du territoire et concentrant 60 % des emplois, chacun de ces pôles attire de 1 100 à 1 600 actifs qui résident alentour et viennent y travailler.

Chacun de ces pôles a par ailleurs un fonctionnement relativement autonome : rares sont les échanges entre eux, hormis entre Biars-sur-Cère et Saint-Céré, très proches l'un de l'autre. De par sa proximité, l'aire urbaine de Brive, en Corrèze, attire aussi 800 actifs du territoire. Mais cette attraction est moindre que celle qu'exerce chacun des pôles du territoire, et ces échanges ne sont pas à sens unique : le territoire offre aussi des emplois à 300 Brivistes. Les échanges avec les autres pôles

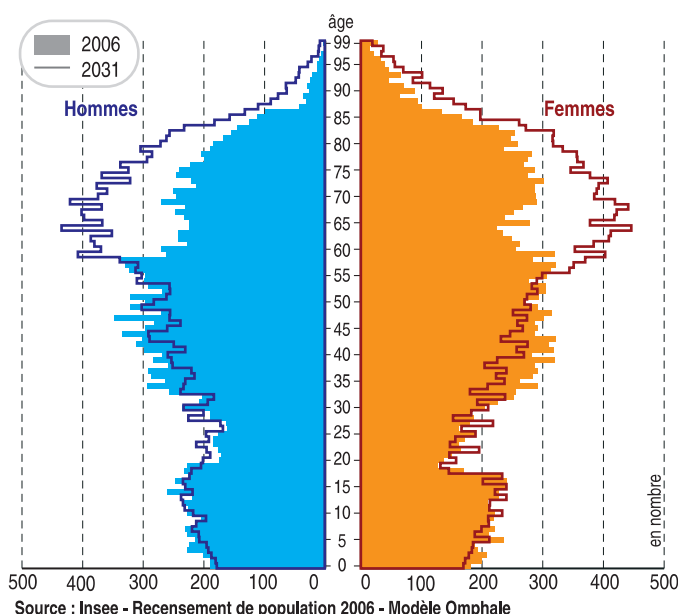
urbains voisins mais plus éloignés (Aurillac, Figeac, Cahors, Sarlat-la-Canéda) sont d'une ampleur nettement moindre.

Grâce à l'organisation polycentrique du territoire, les habitants accèdent facilement à leur lieu de travail ainsi qu'aux équipements et services dont ils ont besoin. La moitié des habitants résidant dans le territoire et ne travaillant pas dans la même commune mettent moins de 12 minutes pour aller travailler, contre 20 minutes en moyenne dans l'espace rural de Midi-Pyrénées. Un quart seulement mettent plus de 23 minutes : ils résident principalement dans le canton de Sousceyrac, relativement enclavé, et dans le canton de Martel, davantage tourné vers Brive.

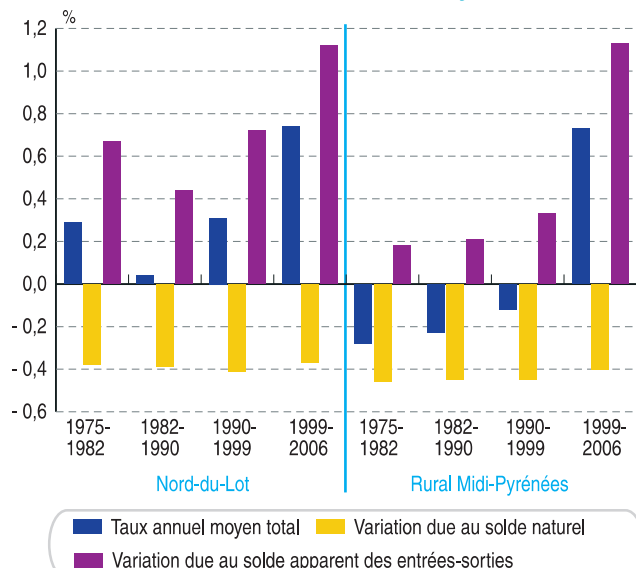
L'accès aux équipements et aux services est également plus rapide dans le Nord-du-Lot qu'en moyenne dans les zones de référence que sont le département et l'espace rural régional. Et ce, quelle que soit la gamme d'équipement : de proximité, intermédiaire ou supérieure. C'est le résultat d'un taux d'équipement plus élevé dans le territoire, ainsi que de la présence d'un pôle de service supérieur à Saint-Céré et de trois pôles de services intermédiaires : Souillac et Biars-sur-Cère, auxquels s'ajoute

### Un territoire particulièrement menacé par le vieillissement malgré son attractivité

Population par âge et par sexe en 2006 et 2031



Taux de variation annuel moyen de la population dû au solde naturel et au solde migratoire



Sources : Insee - État civil - recensements de la population

Vayrac. Le pôle de proximité de Martel, moins étoffé mais qui dispose d'un certain nombre d'équipements de la gamme intermédiaire, renforce l'offre. De même, la proximité de trois pôles extérieurs au territoire, Brive, Cahors et Figeac, complètent l'offre apportée par Saint-Céré en équipements et services supérieurs.

## L'attractivité assure la croissance démographique

Le territoire attire de nombreux habitants. Cette attraction s'est amorcée depuis la fin des années 70, alors que l'espace rural régional perdait encore des habitants. Elle s'est intensifiée depuis le début des années 90 et garantit la croissance démographique du territoire. Entre 1962 et 2006, la population du territoire a augmenté de 11 %, alors qu'elle s'est réduite de 6 % dans l'ensemble de l'espace rural de Midi-Pyrénées. Seul l'est du territoire perd des habitants, et ce de manière continue depuis trente ans.

Près de 7 000 nouveaux habitants se sont installés dans le territoire entre 2001 et 2006. Ils arrivent principalement du reste de la région (23 %), de Corrèze (12 %), d'Île-de-France (18 %) et de l'étranger (9 %).

Ce dynamisme démographique, le territoire le doit exclusivement aux apports migratoires. Les décès sont plus nombreux que les naissances et, conséquence directe, la population vieillit. Malgré son attractivité, le territoire est même, plus que d'autres, menacé par un vieillissement accentué de sa population. Aujourd'hui comparable à celui des zones de référence, il s'accroîtrait au cours des 25 prochaines années. À l'horizon 2030, si les dernières tendances démographiques se poursuivaient, la population continuerait à augmenter mais moins fortement que dans les zones de référence. L'évolution annuelle moyenne passerait de + 0,75 % entre 1999 et 2007 à seulement + 0,60 % par la suite. Le territoire compterait alors 49 000 habitants en 2030. Et, la part des plus de 60 ans passerait de 31,3 % en 2006 à 42,3 % en 2030

(contre 39,3 % dans l'espace rural régional).

Comme dans les zones de référence, les nouveaux arrivants sont majoritairement des actifs, avec des enfants, plus qualifiés en moyenne que la population déjà présente. Mais plus qu'ailleurs, le territoire attire également des seniors entre 55 et 70 ans, et 23 % des nouveaux arrivants sont retraités (contre 19 % dans l'espace rural régional). Parmi les plus de 60 ans, 1 sur 6 est natif du territoire et revient au pays pour la retraite. Mais on quitte le territoire aussi : 4 800 personnes ont fait ce choix en cinq ans (hors départs vers l'étranger), principalement pour s'établir dans le reste de la région (40 %) et en Corrèze (20 %). Comme dans les autres territoires ruraux, ce sont surtout des jeunes qui partent afin de poursuivre leurs études ou occuper un premier emploi. Un tiers des émigrants ont entre 15 et 24 ans. Au-delà de 25 ans, l'excédent des arrivées sur les départs contribue à l'augmentation de la population active.

## Attirer des actifs devient vital

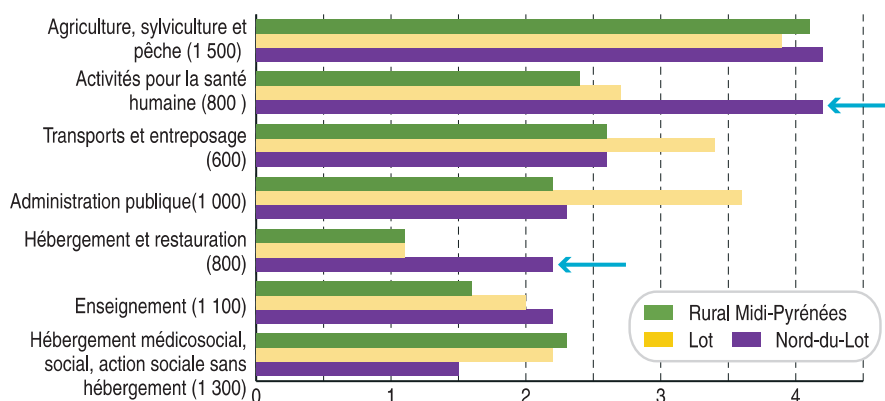
Cet apport migratoire pourrait néanmoins s'avérer insuffisant : même si la population active continuerait à augmenter grâce à lui dans les 15 pro-

chaines années, elle devrait commencer à baisser avant 2030. C'est ce que montrent les dernières projections de population active qui prennent en compte l'impact de la récente réforme du système de retraite. Il n'en reste pas moins que le territoire du Nord-du-Lot est susceptible de connaître avant d'autres des difficultés de renouvellement d'une main-d'œuvre vieillissante. Deux secteurs-clés du territoire ont déjà atteint un niveau de vieillissement plus élevé que dans les zones de référence : la santé et l'hébergement-restauration. Dans le premier secteur, les actifs de plus de 50 ans sont quatre fois plus nombreux que les actifs de moins de 30 ans, comme dans le secteur agricole, le plus âgé du territoire. Dans l'hébergement et la restauration, traditionnellement jeunes, on compte 2 actifs de 50 ans et plus pour 1 actif de moins de 30 ans. Ces secteurs s'ajoutent à d'autres où, ici comme ailleurs, les seniors sont largement plus nombreux que les jeunes : les transports et l'entreposage, l'administration publique, l'enseignement, l'hébergement médico-social et l'action sociale.

Attirer des actifs représente donc un enjeu majeur car le taux d'activité déjà élevé ne laisse guère de marges de manœuvre. Les efforts doivent donc porter sur les conditions d'accueil, d'autant que la concu-

## Santé, hébergement-restauration : deux secteurs plus vieillissants qu'ailleurs

Indicateur de vieillissement des principales activités du Nord-du-Lot et des zones de référence : rapport des actifs occupés de plus de 50 ans sur ceux de moins de 30 ans



Note : Les 7 secteurs du graphique sont ceux de la nomenclature NA38, offrant plus de 300 emplois sur le territoire et pour lesquels l'indicateur de vieillissement est plus élevé que l'ensemble des secteurs en 2007. Les chiffres entre parenthèses donnent l'effectif du secteur en 2007.

Source : Insee - Recensement de la population 2007 - Exploitation complémentaire

rence entre les territoires est susceptible de s'accroître. À cet égard, le territoire dispose d'atouts : la diversité de son parc de logements, en particulier l'existence d'un parc locatif HLM et privé conséquent, un taux d'équipement relativement élevé ainsi que la qualité de vie. Mais il convient d'investir dans des équipements et services susceptibles d'attirer davantage de jeunes ménages : garde d'enfants, offre culturelle et sportive notamment.

### Anticiper l'émergence de nouveaux territoires résidentiels

Ces apports de population font émerger de nouveaux territoires résidentiels. Si les quatre pôles en bénéficient, ils se localisent aussi au nord du territoire, dans la zone d'influence de Brive et en périphérie des pôles.

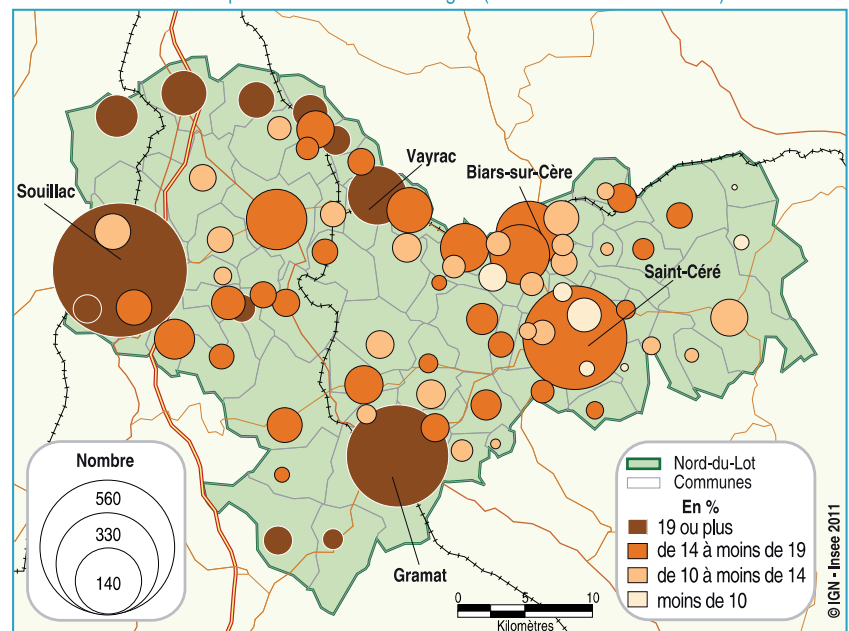
Un enjeu pour le territoire est, tout en renforçant sa fonction d'accueil, de maîtriser le phénomène de mitage de l'habitat qui accompagne l'émergence de ces nouveaux territoires résidentiels. Laisser faire comporte le risque d'alourdir les investissements publics, d'amplifier les émissions de gaz à effet de serre provoquées par les déplacements et enfin de grignoter inutilement les espaces agricoles et naturels. L'étalement résidentiel autour des pôles ne doit par ailleurs pas compromettre le devenir de l'habitat des centres bourgs, déjà affecté par un fort taux de vacance (12,4 % à Souillac, 11,9 % à Saint-Céré).

### Dynamisme industriel et développement du tertiaire

Au cours des trente dernières années, le rythme de développement économique dans le Nord-du-Lot est soutenu, avec une hausse du nombre d'emplois de 30 %, quand celui-ci reste stable dans le rural de Midi-Pyrénées. Comme ailleurs, le secteur tertiaire contribue fortement à cette hausse, avec un doublement des effectifs entre 1975 et 2006 pour atteindre 10 600 emplois. Les activités industrielles, spécialisées dans l'agro-

## Les nouveaux arrivants s'installent dans la zone d'influence de Brive, à Souillac et à Gramat

Nombre et part des nouveaux ménages (arrivés entre 2001 et 2006)



Source : Insee - Recensement de la population 2006 - Exploitation principale

alimentaire, la métallurgie et la mécanique, sont deux fois plus présentes que dans le rural en Midi-Pyrénées, marquant ainsi le caractère très industriel du territoire. Fait remarquable, entre 1975 et 2006, dans l'ensemble des activités industrielles, l'emploi progresse de 44 %, pour atteindre 3 800 emplois, soit plus d'un emploi sur cinq. Bien qu'ayant perdu la moitié de ses emplois en 30 ans, l'agriculture reste encore très présente, avec 1 700 emplois, derrière la santé et l'action sociale (2 000 emplois) et devant la construction (1 500 emplois).

L'orientation industrielle du territoire explique la présence de gros établissements : cinq des six établissements de plus de 200 salariés sont à

caractère industriel. La présence du groupe Andros, et de son siège, ainsi que de plusieurs entreprises affiliées au système productif local (SPL) de la Mécanic Vallée contribuent au dynamisme industriel local. Moins concentrées que les activités industrielles, localisées à 70 % dans les pôles, les activités tertiaires sont réparties sur l'ensemble de la zone.

Au total, en 2006, le territoire compte 17 600 emplois pour 18 800 actifs. D'un point de vue comptable, le marché de l'emploi est équilibré et 82 % des actifs occupés du Nord-du-Lot occupent un emploi dans le territoire. Plus nombreux sont les actifs qui résident hors du territoire et viennent y travailler que ceux qui en sortent. Le chômage sur la période 1999-2010

## L'industrie contribue toujours au dynamisme économique local

Évolution de l'emploi et répartition par secteur

	Nord-du-Lot			Lot		Rural Midi-Pyrénées	
	Effectif 2006	Évolution 1975-2006 (%)	Répartition (%)	Évolution 1975-2006 (%)	Répartition (%)	Évolution 1975-2006 (%)	Répartition (%)
Agriculture	1 700	- 62	9,6	- 64	9,6	- 60	14,7
Industrie	3 800	44	21,5	21	15,0	- 22	15,7
Construction	1 500	- 1	8,6	- 5	8,3	- 6	8,7
Tertiaire	10 600	105	60,3	90	67,1	80	60,9
<b>Ensemble</b>	<b>17 600</b>	<b>28</b>	<b>100,0</b>	<b>21</b>	<b>100,0</b>	<b>0</b>	<b>100,0</b>

Sources : Insee - Recensements de la population - Exploitation complémentaire

reste inférieur à celui des zones de référence, tout en ayant des évolutions conjoncturelles comparables.

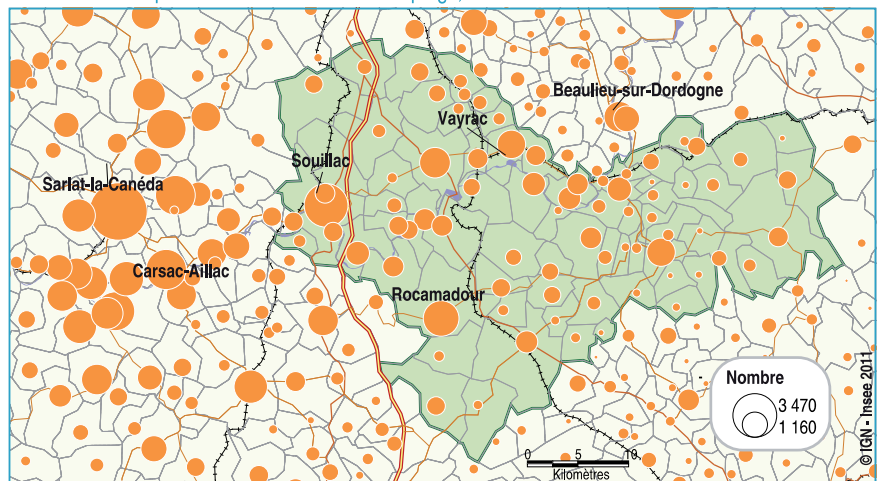
## Développer les services à la population

Le tourisme, véritable atout pour le Nord-du-Lot, représente 5 % de l'emploi, soit 2 points de plus que dans l'espace rural régional. À côté des résidences secondaires (58 % des capacités d'hébergement), l'offre touristique est largement portée par l'hôtellerie et les campings, notamment de haut de gamme. Cependant la densité de l'offre (94 lits touristiques pour 100 habitants) reste sensiblement inférieure à celle du Sarladais voisin. Le secteur semble donc disposer d'un potentiel de développement encore inexploité. D'autant que la desserte privilégiée du territoire par le rail, l'autoroute A20 et les liaisons aériennes depuis Paris et Londres sont autant d'atouts supplémentaires. Le Nord-du-Lot, en tant que porte d'entrée vers les hauts-lieux touristiques du territoire, comme vers ceux du Sarladais, doit pouvoir accueillir et retenir davantage de touristes.

Activités touristiques, hausse de la population, vieillissement prononcé, nécessité d'attirer de nouveaux actifs sont autant de facteurs qui militent pour que s'amplifie le développement des services à la population : c'est là un enjeu important pour le territoire. Le niveau de revenu des ménages dans le territoire, plus élevé que dans l'espace rural de

## Tourisme : à côté du Sarladais, un potentiel de développement important

Capacité d'accueil dans les campings, hôtels et résidences secondaires



Sources : Insee - Recensement de la population 2007 - Exploitation principale - Pôle de compétence tourisme données 2009

Midi-Pyrénées, constitue un soutien au développement de ces services. En 2008, le revenu médian par unité de consommation (UC) s'élève à 16 400 €, contre 15 800 € dans l'ensemble de l'espace rural en Midi-Pyrénées. Cette différence profite à toutes les catégories de ménages, des plus modestes aux plus riches. Avec la présence de nombreux cadres à la retraite sur le territoire, l'écart de revenu entre le territoire et le rural de Midi-Pyrénées est plus élevé encore chez les 60-74 ans, dont le revenu médian par UC atteint 18 300 €. C'est là une opportunité de développement de services et de loisirs en direction de ces seniors. D'autre part, les besoins des plus de 75 ans, davantage exposés à des problèmes de dépendance, sont prioritaires et vont aller croissant. Déjà nombreux

sur le territoire (14 % de la population), les plus de 75 ans devraient représenter 18 % de la population en 2030.

## Une solidarité territoriale et des coopérations à développer

Par sa position géographique moins favorable, le canton de Sousceyrac échappe à la dynamique du reste du territoire. Il cumule plusieurs difficultés : déprise démographique et de l'emploi, population âgée, revenus plus faibles, accès aux équipements plus longs. Des solidarités à l'intérieur du territoire sont à développer pour tenter de réduire les effets de l'enclavement géographique de ce canton : c'est l'une des clés pour freiner son déclin.

## Définitions

**Population active** : population résidente qui occupe un emploi, où que soit cet emploi, et chômeurs.

**Pôle rural** : agglomération (unité urbaine) offrant entre 1 500 et 5 000 emplois et qui n'est pas située dans la zone d'influence (couronne périurbaine) d'un pôle urbain (unité urbaine de plus de 5 000 emplois).

**Revenu médian** : Le revenu médian est le revenu qui sépare la population en deux groupes égaux : la moitié de la population dispose d'un revenu inférieur (ou supérieur) à ce revenu. Il est déclaré par les contribuables sur la déclaration de revenus, avant abattement et redistribution. Il est calculé par unité de consommation afin de permettre des comparaisons entre territoires, indépendamment des différences de structure des ménages.

**Richesse fiscale** : Produit théorique que recevraient les communes et leurs groupements s'ils appliquaient les taux moyens nationaux modulés selon la taille de la commune pour chacune des quatre taxes directes, à leurs propres bases.

**Coefficient de mobilisation** : produit des quatre taxes divisé par la richesse fiscale.

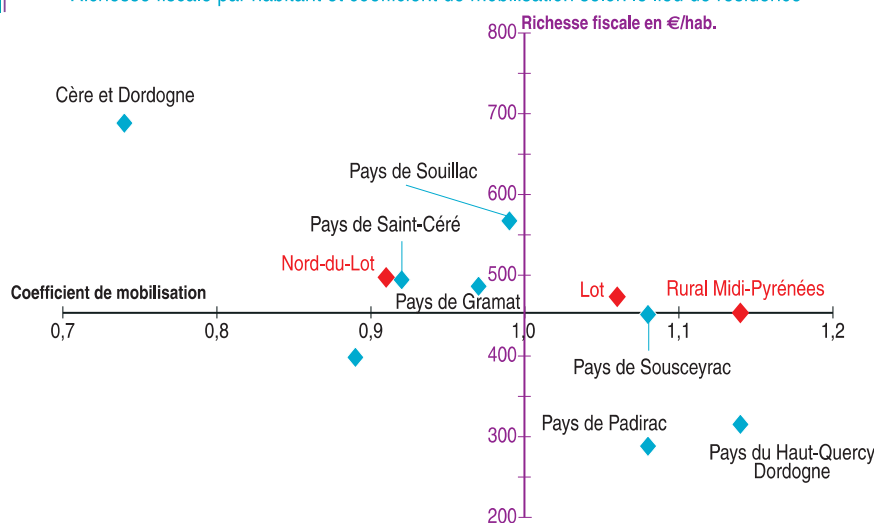
Les divers enjeux auxquels est confronté l'ensemble du territoire appellent un renforcement des coopérations internes. Le degré d'intégration intercommunale y est déjà plus élevé que dans les zones de référence : en 2008, 29 % des dépenses d'équipement des communes et de leurs groupements sont réalisées par les

intercommunalités à fiscalité propre, contre seulement 22 % dans l'espace rural régional. Mais la mutualisation de moyens à l'échelle du territoire s'impose pour gagner en efficacité et financer des projets structurants. L'intercommunalité est en effet aujourd'hui très morcelée : la moitié des communautés de communes

comptent moins de 5 000 habitants. D'autant que dans son ensemble, le territoire dispose de marges de manœuvre financières. Sa richesse fiscale, supérieure à celle de l'espace rural régional, apparaît moins mobilisée que dans les zones de référence, en particulier dans les communautés de communes les plus riches. La mise en place du SCAES, concomitante avec la réforme de l'intercommunalité, apporte un cadre de réflexion adapté.

## Une richesse fiscale faiblement mobilisée, dans les territoires les plus riches

Richesse fiscale par habitant et coefficient de mobilisation selon le lieu de résidence



**Note de lecture :** la richesse fiscale dans la communauté de commune du Pays de Souillac (y compris dans les communes) est de 567 €, et le coefficient de mobilisation est de 0,99.

Sources : Insee - Recensement de la population 2007 - Exploitation principale, DGFIP - Recensement des éléments d'imposition 2008

Des coopérations sont aussi à développer avec les territoires limitrophes. Avec la communauté d'agglomération de Brive, elles mériteraient de porter sur les modes de transport doux (transport en commun, covoiturage) et sur l'anticipation du développement de Brive, pour prévoir l'accueil des populations dans sa zone d'influence. Le développement touristique du Nord-du-Lot semble aussi passer par une coordination accrue avec le territoire voisin du Sarladais, pour tenter de valoriser de façon plus équilibrée un large territoire, particulièrement riche en attraits.

## Un diagnostic pour un territoire

Ce diagnostic de territoire a été réalisé dans le cadre d'un partenariat entre le Conseil général du Lot et l'Insee Midi-Pyrénées. Il vise à décrire les évolutions sociodémographiques et économiques en cours pour aider les acteurs locaux à la mise en œuvre d'un Schéma de Cohérence des Aménagements, Equipements et Services (SCAES) dans le Nord-du-Lot. L'étude met en perspective le territoire avec deux zones de référence : l'ensemble du département du Lot et la région Midi-Pyrénées en dehors des aires urbaines, appelé ici espace rural de Midi-Pyrénées.

## Pour en savoir plus

- « Population de Midi-Pyrénées en 2040. Une croissance toujours forte, mais qui se ralentit », Insee Midi-Pyrénées, 6 Pages n° 130, décembre 2010.
- « SCAES de Cahors - Sud du Lot, une dynamique économique à relancer », Insee Midi-Pyrénées, 6 pages n° 129, octobre 2010.
- « Equipements dans le Lot : un réseau équilibré de pôles de services », Insee Midi-Pyrénées, 6 Pages n° 127, juin 2010.
- « Population du Lot - Les nouveaux arrivants portent la croissance », Insee Midi-Pyrénées, 6 pages n° 122-46, novembre 2009.

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE  
ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES  
DIRECTION RÉGIONALE  
DE MIDI-PYRÉNÉES

Téléphone : 05 61 36 61 36  
Télécopie : 05 61 36 62 00  
Adresse : 36, rue des Trente-Six Ponts  
BP 94217  
31054 TOULOUSE CEDEX 4

Directeur de la publication :  
**Jean-Philippe Grouthier**  
Rédacteur en chef : **Bernard Nozières**  
Maquettiste : **Évelyne De Mas**

Imprimeur : Escourbiac  
Dépôt légal : juillet 2011  
ISSN : 1262-442X  
CPPAP : 183AD